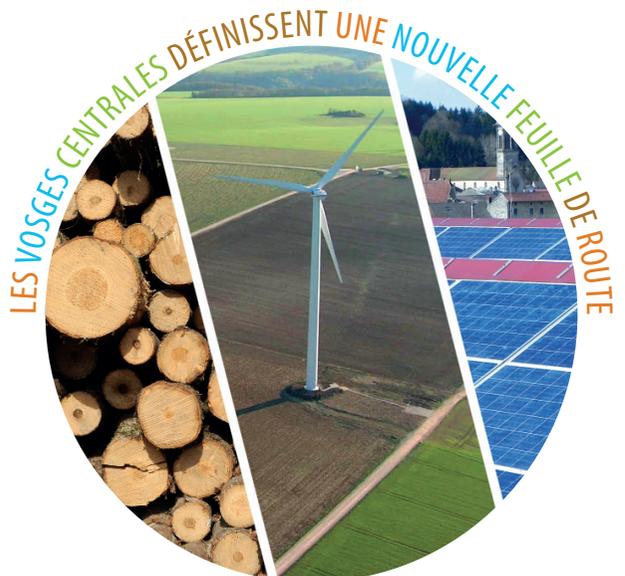




PLAN, CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

gardons notre longueur d'avance !



édito

Ici et ailleurs les enjeux climatiques rejoignent nos réalités quotidiennes. Pas un jour sans un sujet interpellant les citoyens sur la qualité de l'air, les catastrophes naturelles liées au réchauffement ou encore la priorité du développement des énergies renouvelables.

Pour répondre à cette urgence, il est essentiel que l'ensemble du territoire, élus, citoyens, acteurs économiques, s'engage.

Les collectivités de Mirecourt-Dompaire et de l'Agglomération d'Épinal se mobilisent pour répondre aux enjeux climatiques par la définition de ce Plan Climat-Air-Énergie. Elles ont besoin de votre engagement à leur côté pour relever les défis.

Nous comptons sur vous. Vous pouvez compter sur nous !



Michel HEINRICH
Président du Syndicat Mixte
du SCoT des Vosges Centrales



L'OBJECTIF DU PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE EST DE METTRE EN PLACE

UN PROGRAMME D'ACTIONS

OPÉRATIONNEL

POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX

DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Ce document a pour vocation de reprendre les éléments clés d'élaboration du Plan Climat et de dresser l'état des lieux du territoire.

Une seconde plaquette précisera à l'automne la stratégie du territoire en la matière et la déclinaison en mesures opérationnelles.





LES ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'excès d'émission de gaz à effet de serre a pour conséquence d'accroître le phénomène d'effet de serre et de provoquer le changement climatique.

Si nous ne changeons rien à notre modèle et à nos habitudes, la France pourrait subir une augmentation de plus de 3°C à l'horizon 2050.

Ce réchauffement serait amené à multiplier les épisodes météorologiques extrêmes (inondations, tempêtes, sécheresses, canicules), à affecter la biodiversité qui nous entoure, à rendre non viable certaines régions du monde, à menacer les productions agricoles, etc.

À l'échelle locale, les conséquences du changement climatique sont déjà visibles :

- les épisodes de précipitations extrêmes et d'inondation plus fréquentes,
- la menace qui pèse sur les forêts vosgiennes notamment avec la prolifération de certains parasites et le dépérissement des arbres par le manque d'eau,
- des épisodes de canicules plus intenses et une montée des phénomènes d'allergie.



39,3°C

Record de chaleur atteint à Épinal le 25 juillet 2019

LE PLAN CLIMAT A POUR AMBITION D'ENGAGER

UNE TRANSITION VERS UN MODÈLE PLUS DURABLE

PERMETTANT DE FAIRE FACE LOCALEMENT

AUX DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



LE PLAN CLIMAT, QU'EST-CE QUE C'EST ?



Le Plan Climat-Air-Énergie est un projet territorial de développement durable qui recouvre plusieurs thématiques :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- l'adaptation au changement climatique,
- l'efficacité et la sobriété énergétiques,
- la qualité de l'air,
- le développement des énergies renouvelables.

La Communauté d'Agglomération d'Épinal et la Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire se sont engagées, comme tous les Établissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 20 000 habitants. Elles ont décidé de porter la démarche à l'échelle du Syndicat Mixte des Vosges Centrales, permettant ainsi de travailler à une échelle plus pertinente pour l'action et de s'inscrire dans la dynamique initiée il y a une dizaine d'années sur le territoire.

Le Plan Climat s'applique à l'échelle territoriale et implique la participation de tous les acteurs : collectivités, entreprises, associations, citoyens... .

CELA NOUS CONCERNE TOUS !

L'ensemble des secteurs sont mobilisés pour réduire les émissions et augmenter la part de renouvelable dans notre énergie : agriculture, industrie, résidentiel et tertiaire, transport.

C'est en mobilisant l'ensemble des acteurs que nous répondrons au défi Air-Climat-Énergie



L'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

Le Plan Climat s'élabore en 3 temps :

- Une première phase d'état des lieux.
- Une deuxième phase de définition de la stratégie.
- Une troisième phase de co-construction d'un programme d'actions pour 6 ans.



JUILLET

Lancement de la démarche de Plan Climat. Les phases d'état des lieux et de définition de la stratégie ont d'ores et déjà été engagées !

**SEPT/
OCTOBRE**

Organisation des enquêtes, de la concertation et du forum

**NOV/
DÉCEMBRE**

Prise en compte de la concertation, avis public et adoption du plan



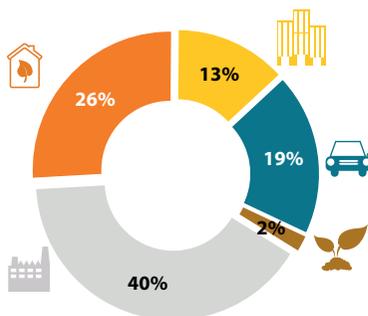
UNE DÉMARCHE QUI NE DÉMARRE PAS DE NULLE PART

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Vosges Centrales, approuvé en 2007 et révisé début 2019, a fortement intégré les enjeux de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables. Il contribue, dans le cadre de ses prérogatives d'aménagement à la dynamique de transition énergétique et d'attractivité territoriale.

LES CHIFFRES CLÉ DU TERRITOIRE EN 2017

■ CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Une consommation moyenne par habitant supérieure aux moyennes départementale et régionale en lien avec les importantes consommations de l'industrie, du résidentiel et du transport.



154 communes

130 685 habitants

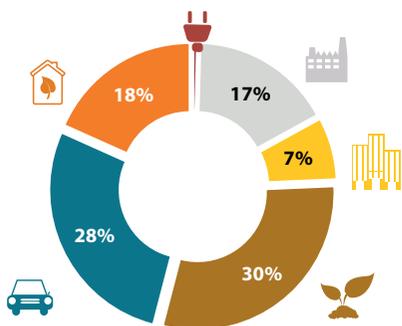
5 500 GWh consommés soit

500 Millions€/an de facture énergétique

7,5 tonnes d'éq. CO₂ par habitant/an (sur le territoire)

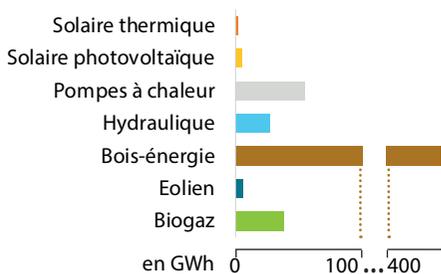
8,4 tonnes (région Grand-Est)

■ ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Un taux d'émission par habitant similaire aux moyennes départementale et régionale.

■ PRODUCTION D'ÉNERGIE



22% de l'énergie consommée d'origine renouvelable en 2017 principalement dû à la politique bois-énergie du territoire.

70% des journées avec une bonne ou très bonne qualité de l'air. La pollution de l'air du territoire est surtout liée aux installations de chauffage, au transport et aux activités agricoles.

22 % d'énergies renouvelables

70 % journées avec une bonne ou très bonne qualité de l'air

LA STRATÉGIE CHOISIE : L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE EN 2050

Le territoire s'engage à atteindre l'autonomie énergétique à l'horizon 2050 notamment sur la baisse de la consommation, l'efficacité des équipements et le développement des énergies renouvelables.

Le territoire dispose de nombreuses ressources lui permettant de dépasser avec plusieurs années d'avance les objectifs de production d'énergies renouvelables fixés par la loi à l'horizon 2020.

Les élus du territoire se sont fixé comme objectifs de couvrir l'ensemble des besoins en énergie des habitants et des entreprises, y compris pour le transport, en planifiant l'augmentation des énergies renouvelables et la réduction drastique des consommations énergétiques de l'ordre de -50% à l'horizon 2050.



Plus de la moitié des toitures du territoire propices à l'installation de panneaux solaires !



La production de biogaz sur le territoire pourrait permettre de couvrir 27% des besoins en gaz naturel !



Dans le scénario du SCoT, l'éolien couvrirait 50% des besoins électriques en 2050.



Le bois-énergie, le bois-construction et les éco-matériaux sont autant de filières qui contribuent à l'économie circulaire du territoire.



LA SUITE DE LA DÉMARCHÉ

Vous êtes tous invités à participer à la dynamique de transition à votre échelle !

■ RENCONTRONS-NOUS AU SALON HABITAT BOIS

Présence du SCOT des Vosges Centrales et des terroires au Salon Habitat Bois à Épinal du 19 au 23 septembre 2019

- Une équipe pour recueillir vos contributions
- Une conférence prévue sur la Vulnérabilité du territoire au changement climatique samedi 21 septembre 2019 à 10h

■ DEUX ENQUÊTES

Deux enquêtes en ligne :

- La 1^{ère} déjà disponible sur le lien suivant (dans la rubrique concertation du Plan Climat) www.scot-vosges-centrales.fr
- La 2^{ème} prévue pour le mois d'octobre

■ ENTREPRISES / COLLECTIVITÉS

Trois groupes de travail programmés pour la co-construction du programme d'actions :

- Groupe de travail « Bâtiment et urbanisme de demain » du 4 octobre
- Groupe de travail « Adapter le territoire au changement climatique » du 16 octobre
- Groupe de travail « Eau Energie Mobilité » du 18 octobre

■ VOUS SOUHAITEZ PROPOSER UN ATELIER, UN DÉBAT, UNE CONFÉRENCE

N'hésitez pas à contacter les chargées de mission.

Retrouver toutes les publications issues du 1^{er} Plan Climat des Vosges Centrales sur :

www.scot-vosges-centrales.fr



CONTACTS

Sophie ANTOINE
Communauté de Communes Mirecourt Dompaire
www.ccmirecourtdompaire.fr
santoine@ccmirecourtdompaire.fr
03 29 37 88 01

Florence MAIRE
Communauté d'Agglomération d'Épinal
www.agglo-epinal.fr
florence.maire@agglo-epinal.fr
03 29 68 51 31